



REGION MORGES - AUBONNE

Walter Allenspach Trésorier
Chenaillettaz 3
1110 Morges
walter.allenspach@sefanet.ch
www.morgesaubonne.eerv.ch

COMMENTAIRES - BUDGET RÉGIONAL 2018 - Région 2

A - Remarques préliminaires

Le budget régional 2018, que le Conseil régional vous présente est équilibré et montre un petit bénéfice de CHF 1'400.

La présentation du budget a été éditée selon les consignes du CS. L'AR a pour tâche de se prononcer sur le budget principal de notre région (Budget 2018, Région Morges - Aubonne). Elle ne se prononcera pas sur les budgets détaillés des CSC FA et P&S. Ceux-ci sont toutefois disponibles pour consultation.

Le Conseil régional invite les délégations à l'Assemblée régionale à étudier soigneusement ce budget et son commentaire.

Si une paroisse ou un service communautaire souhaite soumettre à l'Assemblée régionale une modification du budget, leurs délégués pourront bien faire parvenir au Président de l'Assemblée régionale des propositions d'amendements précis et chiffrés jusqu'au samedi qui précède l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée n'entrera pas en matière sur une demande floue.

Le Conseil régional reste à disposition pour toutes questions relatives à ce budget et remercie d'avance tous, qui ont été impliqués dans sa préparation pour le temps et les efforts consentis de toutes parts, dans un esprit de concertation et de solidarité.

B - Budget principal (Budget 2018 ; Région Morges - Aubonne)

Régions et paroisses

Nous trouvons - sous charges - les salaires et charges sociales de nos collaboratrices du secrétariat de la Région. Les salaires et charges sociales du secrétariat régional montent à de CHF 13'400 pour le budget 2018 et correspondent à peu près au niveau de l'exercice 2016. Nous n'avons pas affecté les salaires et charges sociales de nos collaboratrices ni à Chancellerie et finances ni à Information et dialogue.

Sous produits figurent ici les Contributions des Paroisses (60900) à la Région. Le niveau actuel de CHF 45'000 permet à la Région d'accomplir ses tâches. Il est sans changement depuis le début de la législature.

Chancellerie et finances

Les loyers (Maison Beausobre CHF 4'000 et Chapelle Charpentiers CHF 1'300) restent stables, ainsi que les frais de nettoyage et de conciergerie de CHF 600. CHF 2'000 plus CHF 200 de frais de nettoyage ont été budgétés sous la rubrique Information et dialogue comme les années antérieures.

Le budget 2018 ne prévoit rien de particulier en matériel de bureau, photocopies et frais de port. Il se base plutôt sur les chiffres de l'exercice 2016. Egalement - sous produits - on attend que les remboursements des paroisses pour photocopies tirés par le secrétariat régional et matériel divers restent plus au moins stables.

Pour 2018 on attend des frais globaux de communication et internet (45100, 45101, 45120) de environ CHF 1'300 ; inclus les abonnements doodle et dropbox. CHF 900 seront à la charge de Chancellerie et finances et CHF 400 seront comptabilisés sous Information et dialogue.

On compte CHF 1'500 dans la rubrique 45710 Informatique Hardware Matériel pour une mise à niveau ou remplacement du Notebook du Secrétariat régional qui date de 2012.

Le budget 2018 montre un montant de CHF 2'000 dans la rubrique 47505 Frais de repas et de collation. C'est principalement pour les deux Assemblées régionales ordinaires et la Journée des conseillers du 21.04.2018.

Nous avons budgété CHF 500 dans la rubrique 47994 Activités, manifestations et visites, y compris est une journée de retraite du CR.

En 80100 Dotations aux fonds nous trouvons le montant de CHF 3'500 qui servira de financer le remplacement de la photocopieuse du secrétariat à prévoir dans envions 2 ans.

Si on compare le budget 2018 à l'exercice 2016 nous retenons encore ceci :

1. en vue d'un résultat favorable la Région a renoncé à la part des contributions paroissiales solidairement responsables en 2106. Il s'agissait d'un montant de CHF 9'000. La Paroisse de Morges-Echichens avait déjà versé sa part et souhaitait de la transformer en dons à faveur du fonds Solidarité interparoissiale. C'est pourquoi on trouve dans la rubrique 60900 Contributions des Paroisses CHF 38'026 comme produit et dans 80100 Dotations aux fonds CHF 2'916 (y inclus le bénéfice de l'exercice 2016) comme charge.
2. En 2016 la Paroisse de Lonay-Prévêrenges-Vuillerens a fait un don de CHF 2'000 au fonds Solidarité interparoissiale ; voir 62070 Dons Fonds Solidarité et 80100 Dotations aux fonds.

3. En 2016 la Paroisse de Gimel-Longirod a rendu CHF 4'377 ; c'était le bénéfice de l'exercice 2014 de la Région, qui lui avait été donné en 2015 en vue de sa situation financière difficile.

SC Formation et accompagnement

Le budget 2018 du SC Formation et accompagnement prévoit un bénéfice de CHF 1'400. L'objectif du budget, notamment que les recettes couvrent les charges, peut être atteint. Les frais généraux sont répartis dans chaque activité.

FA Enfance : comme les activités d'enfance/éveil à la foi s'organisent dans les paroisses il n'y a ni charge ni produit dans nos comptes à l'exception d'une réserve de CHF 400 pour des imprévus. En plus on accorde CHF 700 pour les KidzGames. Le chapitre FA Act. Caté. 5&6 ne se trouve plus dans FA Enfance mais dans FA Catéchisme (FA Caté 7&8 suite à Harmos).

FA Catéchisme : le budget 2018 montre un bénéfice de CHF 1'700. Le niveau de frais d'administration du catéchisme sera réduit de manière considérable ; les salaires et charges sociales descendent de CHF 11'100 à CHF 8'700. Nous estimons que les heures de travail du secrétariat sont actuellement plutôt autour de 400 heures par ans (Catéchisme et Jeunesse) ; antérieurement 500 heures par ans. L'offrande des Rameaux de CHF 6'500 se trouve aussi dans ce chapitre (62020 Offrandes Cultes), ainsi les cotisations des catéchumènes (64095 Participations Divers) de CHF 9'000. Nous comptons sur 60 catéchumènes par volée, 5 ans de Caté et CHF 30 de cotisation annuelle. Les cotisations du budget 2017 se trouvaient dans le chapitre FA Caté Activités, celles de l'exercice 2016 dans FA Catéchisme et FA Caté Act. (paroisses).

Le budget 2018 montre une modification du plan comptable; les chapitres suivent dorénavant le cursus de catéchisme ; FA Caté 7&8, FA Caté 9, FA Caté 10 - Camp printemps, FA Caté 10 - Camp automne, FA Caté 10 - Camp ski et Caté 11. FA Caté 7&8 et FA Caté 9 sont par nature déficitaire. Si on donne suite au projet Multimédia, il y aura CHF 2'500 à disposition prélevés du fonds Projets spéciaux ; voir FA Caté 7&8. Nous espérons que les camps de Caté 10 et les weekends de Caté 11 soient équilibrés. En cas de déficits nous recourrions au fonds Formations et accompagnement.

FA Jeunesse : le budget 2018 de FA Jeunesse est équilibré. Les frais d'administration sont modestes. 2 camps sont prévu : le premier c'est un camp/weekend de formation de Jacks et il sera légèrement déficitaire, le deuxième c'est le camp Pos-Caté en France et nous espérons qu'il soit équilibré.

FA Adultes et Aînés : le budget 2018 prévoit que les activités et cours produisent un bénéfice CHF 1'100. Le niveau de contributions des participants est à revoir en cas de déficit.

SC Présence et solidarité

Le budget 2018 du SC Présence et solidarité reflète le développement de ses activités. Son administration aura besoin CHF 1'400 en 2018 (budget 2017, CHF 2'100).

PS Aumônerie de la rue : les montants budgétés permettent le bon fonctionnement du service. Sous ce chapitre on retrouve notre soutien de CHF 2'000 à l'Association Saint Vincent de Paul (32095 Contributions). Le budget 2018 prévoit CHF 3'000 dans la rubrique 33095 Subventions. Ils sont prévus pour l'acquisition de nourriture durable et de matériel à distribuer aux personnes en situation de détresse. CHF 4'000 de bons de Caritas à distribuer se trouvent aussi dans la même rubrique. C'est la Paroisse de Morges-Echichens qui les donne. Nous retrouvons ces bons Caritas et des dons désignés de à ce but dans la rubrique 62095 Dons divers.

PS Mission et Migrants : les activités Terre Nouvelle de la Région sont enregistrées sous cette désignation. On pense qu'elles produisent environ CHF 1'900 de recettes (dons, offrandes, et participations). Dons et offrandes seront transférées aux œuvres TN entièrement. Les participations seront utilisées d'abord pour équilibrer les frais. Le reste sera aussi transféré aux œuvres TN.

PS EMS : Le budget 2018 montre nos contributions à ASPIR pour l'animation spirituelle en EMS. Nous envisageons actuellement CHF 7'600 (276 lits à CHF 27.50). La facture de 2016 et 2017 est de CHF 7'980 p.a. (266 lits à CHF 30).

PS Ecoute et accompagnement : ici on retrouve les activités comme « Chouettes », « Clin d'œil » et « Noël d'Aubonne ». Le budget 2018 prévoit un déficit de CHF 1'200 dû aux frais de « Chouettes » et « Clin d'œil » mises sous ce chapitre et aussi dû aux frais d'imprimerie exceptionnels.

Information et dialogue

Le poste à 50% est assuré par François Paccaud. En pratique c'est très difficile à prédéterminer les heures de travail de l'assistante pour Information et dialogue de manière correcte. Pour cette raison le CR préfère de laisser salaire et charges sociales de l'assistante de Information et dialogue sous la rubrique Régions et paroisses. Il s'agit d'un montant d'environ CHF 6'000.

Cuvée de la Réforme

Le projet de la « Cuvée de la Réforme » ne figure pas dans le budget 2018. L'effet financier sur 2018 consistera du produit de la vente des bouteilles de vins vendus en 2018. Donc, il sera positif, mais actuellement on n'arrive pas de chiffrer la quantité encore à vendre en 2018.

Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales de Nicole Linder et Laurence Schneider Vidi sont gérés par le DRH de l'EERV. Le total des salaires et charges du budget 2018 est de CHF 22'100 (budget 2017 CHF 28'600, exercice 2016 CHF 25'600). Christine Guex, notre ancienne comptable a quitté l'EERV fin août de cette année. Nous sommes très heureux que Laurence Schneider Vidi ait accepté de reprendre la comptabilité/caisse régionale. Suite à ce changement nous avons effectué une estimation des heures de travail. Cela nous conduit à des salaires et

charges sociales de CHF 13'400 pour le budget 2018 sous Régions et paroisses et CHF 8'700 sous SC-FA Catéchisme.

Contributions des Paroisses

Le budget 2018 montre CHF 45'000 de Contributions des Paroisses à la Région. Ce montant permet au CR d'accomplir ses tâches. En suivant la logique du dû et de la volonté du don le CR maintient la pratique d'une clé de répartition dans laquelle se reflètent les deux aspects. Donc, à la base nous utilisons la clé de répartition, que nous appliquons déjà pour calculer les Contributions des paroisses au Canton. En principe 80% des Contributions des Paroisses à la Région sont dus ; c'est la part obligatoire. La part restante de 20% c'est la part pour laquelle les paroisses sont solidairement responsables et par laquelle le CR tient compte des différences d'aisance financière de chaque paroisse. En fonction de leurs possibilités les paroisses verseront peut-être moins, peut-être plus. Une discussion en février, au moment de la clôture des comptes permettra de décider qui peut mettre combien pour couvrir la part restante.

En vue des difficultés financières persistantes des paroisses de Gimel-Longirod et de Pied du Jura le CR propose que le fonds Solidarité interparoissiale prenne en charge les Contributions à la Région de ces deux paroisses. Le prélèvement du fonds est de CHF 10'335 et signifie une diminution du capital dans le bilan mais il sera neutre dans le budget des comptes 2018.

Fonds affectés

Le CR demande un prélèvement de CHF 10'335 du fonds Solidarité interparoissiale ; voir ci-dessus. Après le prélèvement le solde du fonds monte à CHF 3'693.

Le CR propose d'alimenter le fonds Chancellerie et Finances de CHF 3'500, voir Chancellerie et finances - 80100 Dotations au fonds. Le but de cette opération c'est financer une photocopieuse dans les années à venir. CHF 6'867 se trouveront dans le fonds après cette opération.

Le CR demande d'autoriser un éventuel prélèvement de CHF 2'500 du fonds Projet spéciaux pour financer le projet Multimédia (FA Caté 7&8). Actuellement le fonds monte à CHF 25'892.

Le CR demande d'autoriser un éventuel prélèvement jusqu'à CHF 2'500 du fonds Formation et accompagnement pour couvrir des éventuels déficits des camps de Caté 10 et du camp Jeunesse 02. Actuellement le fonds monte à CHF 10'050.

Conseil régional

Le CR maintient la pratique cohérente de calculer le frais généraux au plus juste et estimer les recettes de manière conservatoire.

Résultat final

Le budget que le CR vous propose d'adopter est pratiquement équilibré avec un bénéfice de CHF 1'400.

C - Résolution

Le CR demande à l'Assemblée régionale de bien vouloir accepter le budget présenté et les opérations de fonds affectés en votant la résolution suivante :

**L'Assemblée régionale adopte le budget 2018
tel que présenté par le Conseil régional et, concernant les fonds affectés,
elle autorise les opérations proposées.**